
28.04.2004 – 15:05 Uhr

5e Révision de l'AI Plus aucune raison de rejeter le pour-cent de TVA

Berne (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) salue l'intention manifestée par le Conseil fédéral de renforcer les mesures de réadaptation et le dépistage précoce, même si, dans un premier temps, cela aura pour effet d'augmenter les coûts. Sont également à saluer, les incitations prévues afin d'augmenter l'emploi des personnes handicapées et le fait que ce seront des médecins des offices régionaux qui jugeront de la capacité de travail. Étant donné les difficultés auxquelles l'AI est confrontée aujourd'hui, l'USS reconnaît la nécessité d'une révision. Mais subsiste un point d'interrogation. Il concerne l'intention du Conseil fédéral de supprimer totalement les rentes complémentaires courantes. L'assainissement de l'AI ne doit en effet pas revenir à priver les gens de droits acquis. Le Conseil fédéral a aussi reconnu que l'assainissement de l'AI ne pouvait pas uniquement se faire par le biais d'économies, mais aussi par l'augmentation de 0,1 pour cent de la cotisation prélevée sur les salaires, une mesure que l'USS approuve. L'USS exprime aussi sa satisfaction de voir le Conseil fédéral présenter ouvertement, avant les votations du 16 mai, ses projets concernant la 5e révision de l'AI. L'adaptation de la TVA en faveur de cette dernière et comme « roue de secours » pour l'AVS, peut donc être calmement acceptée. Colette Nova (031/377 01 24 ou 079 428 05 90), secrétaire centrale de l'USS en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100474268> abgerufen werden.